



Des choix pour réussir

Lycée REMI BELLEAU

Lycée des métiers du commerce
et de la gestion des entreprises



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

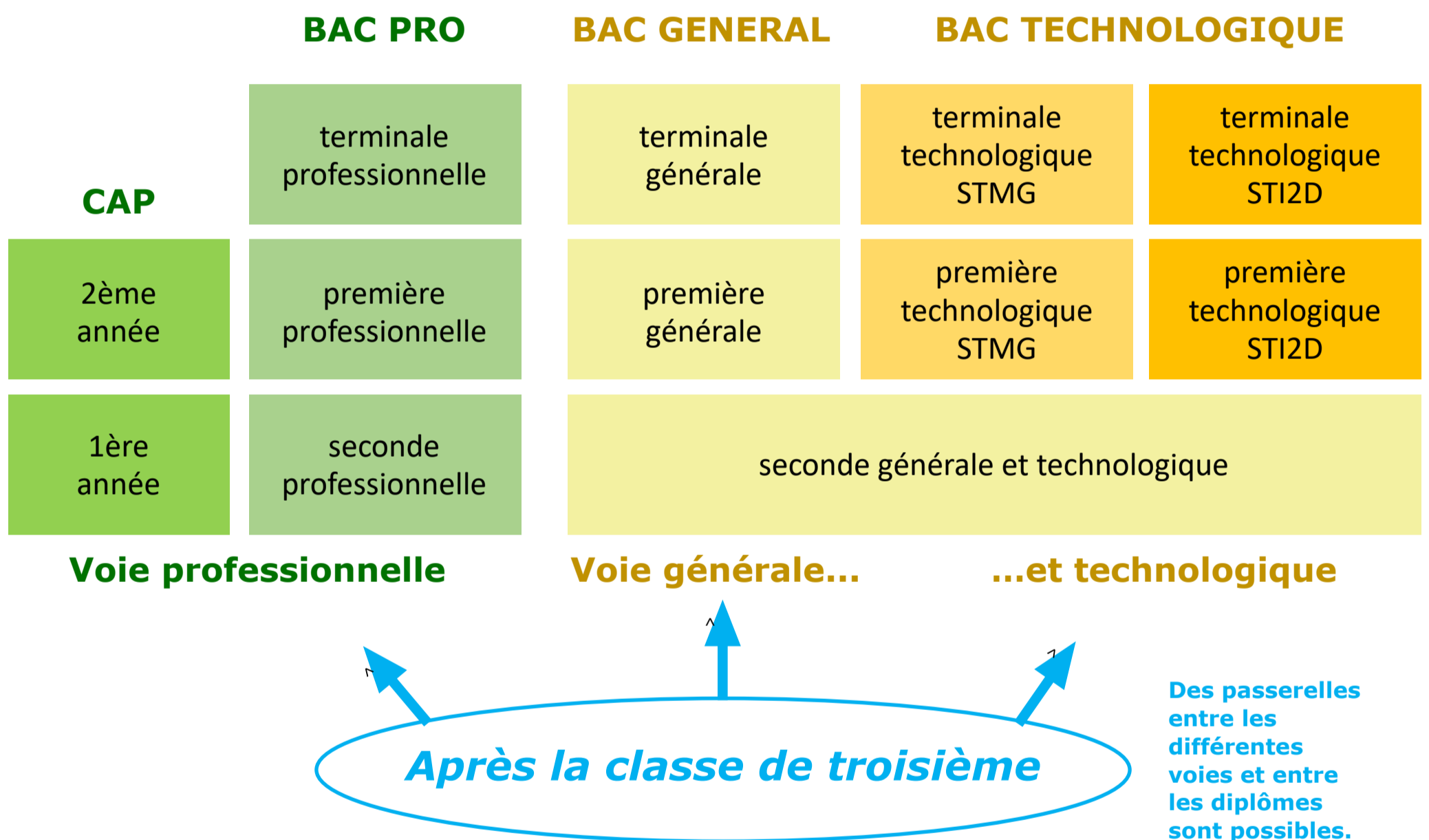


Nogent-le-Rotrou
CAPITALE DU PERCHE

La scolarité au lycée

Nos offres de formations

Le lycée Rémi Belleau est un lycée des métiers du commerce et de la gestion des entreprises. A ce titre, il propose des formations du niveau CAP au niveau BTS. Il offre également des formations de la voie générale et de la voie technologique avec l'accès au Baccalauréat Général et aux Baccalauréats technologiques STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) et STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion).



Avec ou sans le Bac

- **Le titre ASCA** (Assistant de comptabilité et d'administration en PME/TPE) de niveau IV est ouvert en formation initiale ou continue, apprentissage possible.

Après le Bac

Titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel, vous pouvez poursuivre en études supérieures.

Le lycée Rémi Belleau propose 2 BTS ouverts à l'apprentissage en seconde année :

- **BTS CG** : Comptabilité - Gestion
- **BTS MCO** : Management Commercial Opérationnel

La voie générale et technologique

Grille horaire en seconde

Enseignements obligatoires

Tronc Commun	Horaires
Français	4h00
Histoire-Géographie	3h00
Enseignement moral et civique	0h30
Langue Vivante A } Anglais / Allemand /	6h00
Langue Vivante B } Espagnol	
Mathématiques	4h00
Physique-Chimie	3h00
Sciences de la vie et de la terre	1h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Sciences numériques et technologie	1h30
Education physique et sportive	2h00
Accompagnement personnalisé	
Accompagnement à l'orientation	1h00
Heure de vie de classe	

A la fin de la classe de seconde vous pouvez choisir de vous orienter vers l'une des filières suivantes :

- **Baccalauréat enseignement général**
En première, Un socle de culture commune de 16h auquel s'ajoute 12h de spécialité et 1h d'accompagnement personnel.
- **Baccalauréat technologique**
 - ⇒ **STMG** : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
 - ⇒ **STI2D** : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

Enseignements optionnels

Général	Horaires	Technologique	Horaires
Education Physique et Sportive	3h00	Sciences de l'Ingénieur	1h30
Arts Plastiques			
Cinéma Audiovisuel			
Section européenne Anglais ou Espagnol			
Langues et cultures de l'Antiquité (Latin)	2h00		
Section sportive équitation* (Emploi du temps aménagé)			

Possibilité de choisir un enseignement optionnel général OU un enseignement technologique.

* Pour plus d'informations sur la section sportive équitation, veuillez prendre contact avec M. CHAMPION Alexis, notre partenaire sportif aux Ecuries de la Mulotière, au 06 85 50 47 67.

En seconde uniquement

Enseignement optionnel

Sciences de l'ingénieur

OBJECTIFS

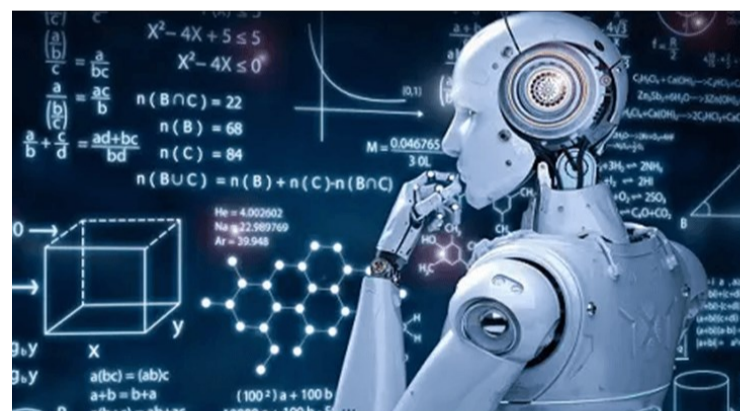
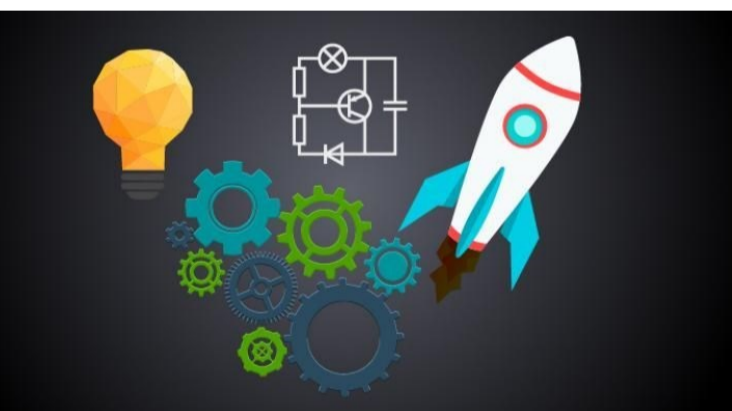
- Découvrez les méthodes de travail des sciences de l'ingénieur !
- Comment un produit répond-t-il aux besoins de notre société ?
- Comment s'adapte-t-il au développement durable ?
- Participez à créer le monde de demain !
- Venez identifier les perspectives d'études supérieures.

CONTENU

- Créer des produits innovants !
- Analyser les produits existants, en comprendre la complexité.
- Modéliser les produits pour prévoir leurs performances.
- Valider les performances d'un produit par les simulations numériques, par des expérimentations.
- S'informer, produire de l'information pour communiquer.

ORGANISATION

- 1h30 par semaine, en groupe
- En Tech-lab: imprimante 3D, découpe laser
Autour de projets pluri technologiques



APRÈS LA SECONDE ?

L'enseignement optionnel Sciences de l'ingénieur peut être poursuivi :

- **en Spécialité SI** : sciences de l'ingénieur, en première et en terminale générale
- **en enseignement technologique : STI2D** Sciences et technologie de l'industrie et du développement durable

En seconde uniquement

Enseignement optionnel

Management et gestion

OBJECTIFS

L'option management et gestion permet d'appréhender des notions économiques, managériales et de gestion d'une organisation (association, organisation publique ou entreprise).

Comment créer une entreprise ou une association ? Faut-il s'organiser et comment ?

Quelles sont les grandes décisions à prendre ? Comment gérer son entreprise et la faire évoluer ?

CONTENU

- Projet de création d'entreprise ou d'association par groupe à partir de leurs idées de création personnelles et ainsi appréhender toutes les étapes de la démarche entrepreneuriale.
- Les élèves présenteront leurs projets et l'avancement du dossier tout au long de l'année afin de développer des compétences orales.
- En lien avec le monde du travail à travers des visites d'entreprises locales (Vallégrain, Bbraun, etc.) ainsi que des interventions de professionnels (directeur de ressources humaines, entrepreneurs, comptable, directeur marketing, etc.) avec la collaboration de l'association « 100 000 entrepreneurs ».

ORGANISATION

- 1h30 par semaine, en groupe
- Travail réalisé en groupe de 2 à 5 élèves
- Réalisation des activités sur ordinateur



APRÈS LA SECONDE ?

Cette option introduit la filière STMG et est donc surtout destinée aux élèves qui souhaitent découvrir le monde de l'entreprise ainsi que des métiers tertiaires notamment dans l'administration, la comptabilité, le commerce ou encore l'informatique.

Elle n'est pas obligatoire pour s'orienter en fin de seconde vers la filière STMG, mais elle permet de commencer une découverte dès la seconde cette filière.

De la seconde à la terminale

Enseignement optionnel

Arts plastiques

OBJECTIFS

Le cours d'arts plastiques s'adresse aux élèves qui souhaitent :

- développer la pratique personnelle ;
- enrichir la culture artistique ;
- développer la curiosité et l'ouverture aux autres.

Cet enseignement permet aussi d'accompagner l'élève dans ses choix post-bac.

CONTENU

L'enseignement optionnel en arts plastiques permet :

- de pratiquer les arts plastiques de manière réflexive ;
- de mettre en œuvre des projets collectifs, individuels et transdisciplinaires ;
- de développer un esprit critique face aux œuvres ;
- d'acquérir des connaissances en histoire de l'art.

Des partenariats avec des structures culturelles sont organisées et permettent de rencontrer des professionnels de la culture.

ORGANISATION

Le cours est dispensé sur une durée de 3 heures par semaine.

APRÈS LA SECONDE

L'enseignement optionnel arts plastiques peut être poursuivi en première et en terminale.

Il permet de préparer au mieux l'enseignement de spécialité arts plastiques au baccalauréat général (4h en première, 6h en terminale).

Il permet de valoriser les dossiers dans la perspective de poursuite d'études dans le domaine des arts.



De la seconde à la terminale

Enseignement optionnel

Cinéma Audiovisuel

OBJECTIFS

L'enseignement de cinéma-audiovisuel en classe de seconde s'adresse à tous les lycéens qui s'intéressent aux écritures en images et en sons, et qui sont désireux de s'initier à une culture et à une pratique dans ce domaine.

CONTENU

Le cours est divisé en deux parties :

- qui permet de découvrir le vocabulaire cinémato-graphique à partir d'extraits de films divers ;
- qui permet de mettre en application les notions de base de la création cinématographique : cadre, champ, hors-champ, mouvements de caméra, etc. laissant une large place à l'écriture et au montage.

ORGANISATION

Le cours est dispensé sur une durée de 3h par semaine.

APRÈS LA SECONDE

L'enseignement optionnel cinéma-audiovisuel donne les bases pour suivre un enseignement de Spécialité Cinéma-Audiovisuel au baccalauréat général (4h en première – 6h en terminale).

Il peut également se poursuivre en option facultative en Première et Terminale.



De la seconde à la terminale

Enseignement optionnel

Langue et Culture de l'Antiquité : Latin

OBJECTIFS

- Approfondir et enrichir sa culture générale, notamment dans les domaines littéraire, philosophique et artistique.
- Acquérir une meilleure maîtrise de la langue française :
 - ⇒ comprendre l'orthographe grâce à l'étymologie ;
 - ⇒ consolider ses connaissances grammaticales ;
 - ⇒ enrichir son vocabulaire ;
 - ⇒ faciliter l'apprentissage des langues vivantes.



CONTENU

- Thèmes figurant au programme de Seconde : les liens entre l'homme et l'animal, entre l'homme et le divin ; étude de soi-même et de l'autre ; voyager, explorer et découvrir en Méditerranée.
- Etude de la langue et de la culture latines (et grecques) en relation l'une avec l'autre : on n'apprend pas seulement la langue.
- Traduction et étude de textes latins, mis en relation avec des œuvres modernes ou contemporaines, françaises et étrangères.
- Analyse d'œuvres d'art inspirées de l'Antiquité (peinture, cinéma, BD, mangas, etc.).
- Visites virtuelles de musées ou de grands sites du patrimoine antique.

ORGANISATION

- 2 heures de cours par semaine
- Groupes d'élèves en petit effectif, ce qui facilite l'apprentissage et rend l'ambiance de travail agréable
- L'option est ouverte même aux élèves qui n'ont pas étudié le latin au collège

APRÈS LA SECONDE ?

L'option peut être poursuivie en Première et en Terminale. Pour Parcoursup, le dossier d'un élève latiniste sort du lot. A dossier équivalent, le latiniste sera privilégié, quelles que soient les études envisagées : lettres bien sûr, mais aussi sciences, droit, histoire, etc.

De la seconde à la terminale

Enseignement optionnel

Section européenne

Au lycée général et technologique Rémi Belleau, les sections européennes portent sur l'expression orale et existent dans deux langues :

- anglais
- espagnol

CONTENU

Ces sections proposent :

- un horaire d'enseignement linguistique renforcé dans la langue vivante étrangère de la section (2h hebdomadaires) ;
- l'enseignement (1h hebdomadaire minimum), dans la langue de la section, d'une partie du programme d'une discipline non linguistique (DNL), la DNL se fait en Histoire-Géographie ;
- des activités culturelles, des échanges internationaux et des voyages qui font partie intégrante de cette section.

OBJECTIF

Une scolarité en section européenne permet l'obtention :

- de la mention « section européenne » suivie de la désignation de la langue sur le diplôme du baccalauréat ;
- du passage de la certification en langue ;
- du Niveau acquis B2 en terminale.

CONDITION D'ACCES

Les élèves complètent un dossier de candidature dans leur collège, en classe de troisième. Ils joignent une lettre de motivation ainsi qu'une lettre de recommandation de l'enseignant d'anglais ou espagnol.



De la seconde à la terminale

Enseignement optionnel

EPS

Education Physique et Sportive

OBJECTIFS

L'enseignement optionnel d'Education Physique et Sportive (EPS) s'inscrit dans le parcours de formation de l'élève sur les trois années de lycée. Il offre la possibilité à l'élève d'enrichir ses expériences grâce à l'approfondissement ou à la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques.

CONTENU

- **En classe de seconde :**
La pratique de trois à quatre activités relevant de deux champs d'apprentissages différents en adéquation avec la météo.
- **En classe de première :**
La pratique de trois à quatre activités approfondies avec des apports théoriques adossés à la pratique et des recherches personnelles. Cette exploration donne lieu à une restitution (production individuelle ou collective, présentation orale ou écrite, portfolio, animation d'une situation d'enseignement, etc.).
- **En classe de terminale :**
La pratique de trois à quatre activités relevant de deux champs d'apprentissages identiques ou différents des champs d'apprentissages proposés dans les classes de seconde et de première.
L'analyse de sa propre pratique en lien avec une thématique qu'il choisit est présentée à l'oral, devant un jury.

ORGANISATION

Les élèves peuvent provenir de l'enseignement général ou technologique. Ils auront 3h d'enseignement optionnel par semaine par créneaux de 1h30 de 17h à 18h30 (en plus des 2h d'EPS).



La voie professionnelle

En seconde CAP

Enseignements obligatoires

Tronc Commun	Horaires
Chef d'œuvre	3h00
Enseignements professionnels	11h30
Co-enseignement mathématiques	1h30
Co-enseignement français	1h30
Français / Histoire-Géographie	2h00
Langue Vivante A	1h30
Mathématiques appliquées	1h30
Arts appliqués	1h00
Prévention - Santé - Environnement	1h30
Education physique et sportive	2h30
Accompagnement personnalisé	2h00

A la fin du collège vous pouvez choisir de vous orienter vers une formation professionnelle.

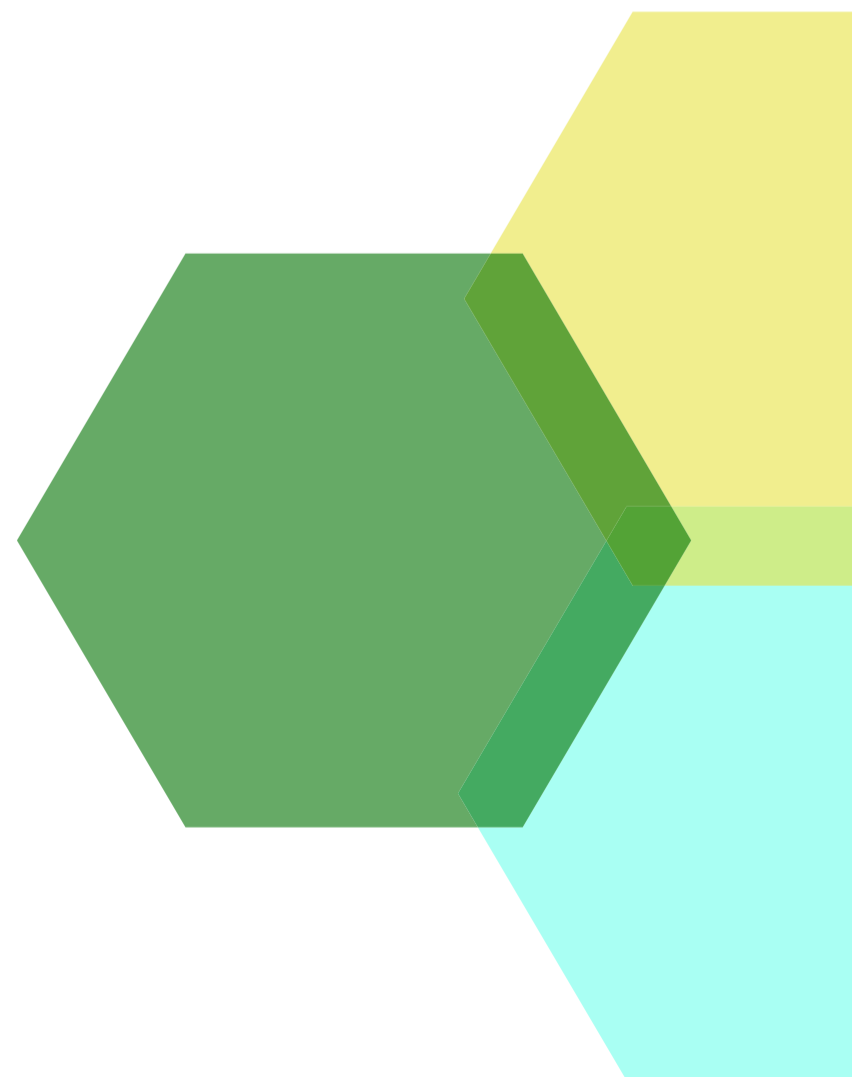
- En 2 ans grâce au **CAP EPC** - Equipier Polyvalent du Commerce
- En 3 ans pour l'obtention d'un **Baccalauréat Professionnel**.
Le lycée Rémi Belleau propose :
 - ⇒ le **Bac Pro Commerce**
 - ⇒ le **Bac Pro Agora** (assistance à la gestion des organisations et de leurs activités)

En seconde Bac Pro

Enseignements obligatoires

Tronc Commun	Horaires
Enseignements professionnels	12h00
Co-enseignement mathématiques	0h30
Co-enseignement français	0h30
Français	2h30
Histoire-Géographie - EMC	1h30
Langue Vivante A	4h00
Langue Vivante B	4h00
Mathématiques	2h00
Arts appliqués	1h00
Prévention - Santé - Environnement	1h00
Economie - Droit	1h00
Education physique et sportive	2h30
Accompagnement personnalisé	2h00

Une majorité d'heures d'enseignement se fait en groupes.



CAP EPC

Equipier Polyvalent du Commerce

OBJECTIFS

Le CAP équiéier polyvalent du commerce forme à la commercialisation de produits ou de services.

CONTENU

- Approvisionnement
- Stockage de marchandises
- Etiquetage, mise en rayon des produits
- Inventaire, livraisons
- Logiciel de caisse

ORGANISATION

En milieu scolaire :

Les disciplines générales représentent 45% des enseignements.

Elles comportent :

- du français ;
- des mathématiques ;
- de l'enseignement moral et civique ;
- de l'anglais ;
- de l'histoire-géographie ;
- des arts appliqués ;
- de l'EPS ;
- du commerce, de la vente ;
- de l'accompagnement personnalisé ;
- du chef d'œuvre ;
- de la prévention, santé et environnement.

En milieu professionnel :

14 semaines de formations en milieu professionnel permettent à l'élève de participer à une véritable activité professionnelle et contribuent à la validation de la formation.



PERSPECTIVES

- S'insérer dans la vie active
- Poursuivre sa formation en Baccalauréat professionnel commerce
- Mention Complémentaire Assistance, conseil, vente à distance

Bac Pro MCV

Option A : Animation et gestion de l'espace Commercial

OBJECTIFS

Le titulaire du Bac Pro Métier du Commerce et de la Vente (MCV) doit avoir le sens de l'accueil, des qualités d'écoute et de disponibilité. Son activité, au sein d'une équipe commerciale, consiste à participer à l'approvisionnement, à la vente, à la gestion commerciale. L'employé commercial travaille dans tout type d'unité commerciale : physique ou virtuelle, met à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande. Il exerce sous l'autorité d'un responsable.

Le Bac Pro COMMERCE fait partie de la famille des métiers de la Relation Client.

CONTENU

- Participer à l'approvisionnement
- Conseiller, vendre et fidéliser
- Participer à l'animation de la surface de vente
- Assurer la gestion commerciale attachée à sa fonction (gestion des stocks, sécurité, rotation des produits)

ORGANISATION

En milieu scolaire :

Les disciplines générales représentent 45% des enseignements.

Elles comportent:

- du français ;
- de l'histoire-géographie ;
- des mathématiques ;
- du commerce, de la vente ;
- de l'enseignement moral et civique ;
- de la prévention, santé et environnement.
- de l'espagnol ;
- des arts appliqués ;
- de l'anglais ;
- de l'EPS ;
- de l'économie et droit ;

En milieu professionnel :

22 semaines de formations en milieu professionnel permettent à l'élève de participer à une véritable activité professionnelle et contribuent à la validation de la formation.

Options (dès la première) :

- Classe euro anglais en économie
- Titre ASCA (Assistant de comptabilité et d'administration)



PERSPECTIVES

- S'insérer dans la vie active
- Poursuivre sa formation en :
 - Titre Assistant de comptabilité et d'administration en PME/TPE (ASCA)
 - BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)
 - Négociation et digitalisation de la relation client (NDRC)

Bac Pro AGOrA

Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires afin de prendre en charge les activités relevant de la gestion administrative au sein de tous types d'entreprises, de petite dimension, PME, PMI, les grandes entreprises, les entreprises libérales, les entreprises d'artisanat, les structures associatives, les administrations et les collectivités territoriales.

Le Bac Pro AGOrA fait partie de la famille des métiers de la Gestion Administrative, du Transport et de la Logistique.

CONTENU

- Elaborer les documents relatifs à la gestion commerciale et comptable (du devis à la facturation et son règlement)
- Assimiler les concepts de la comptabilité et les mettre en œuvre (de l'enregistrement comptable jusqu'à l'établissement et analyse du bilan, en passant par les travaux de fin de période : paie, stocks, déclaration de TVA, etc.)
- Maîtriser tous les aspects de la communication orale (téléphone, accueil physique, etc.) et écrite (courrier, mail, note de synthèse, compte-rendu, etc.)
- Appréhender les outils numériques des organisations et le digital
- Gérer les relations avec les interlocuteurs internes et externes à l'organisation (travail en équipe, réception et diffusion de l'information, suivi de projet, etc.)

ORGANISATION

En milieu scolaire :

Les disciplines générales représentent 45% des enseignements.

Elles comportent :

- du français ;
- de l'enseignement moral et civique ;
- de l'histoire-géographie ;
- de l'économie et droit ;
- de la prévention, santé et environnement ;
- de la gestion administration, comptabilité.
- de l'espagnol ;
- de l'EPS ;
- des arts appliqués ;
- de l'anglais ;
- des mathématiques ;

En milieu professionnel :

22 semaines de formations en milieu professionnel permettent à l'élève de participer à une véritable activité professionnelle et contribuent à la validation de la formation.

Options (dès la première) :

- Classe euro anglais en économie
- Titre ASCA (Assistant de Comptabilité et d'Administration)



PERSPECTIVES

- Insertion dans la vie active
- Poursuivre sa formation en :
 - BTS Comptabilité Gestion (CG)
 - Titre Assistant de comptabilité et d'administration en PME/TPE (ASCA)
 - BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)
 - BTS Gestion de la PME

Avec ou sans le bac

Titre ASCA

Assistant de comptabilité et d'administration en PME/TPE

OBJECTIFS

Cette formation d'assistant comptable a un double objectif : faciliter l'insertion professionnelle grâce à un titre professionnel reconnu par les entreprises et /ou poursuivre ces études en BTS Comptabilité Gestion. L'assistant de comptabilité et d'administration travaille pour les gestionnaires et les responsables de l'entreprise auxquels il fournit des tableaux de bord, outils et analyses qui éclaireront la réflexion stratégique et le management. Il assure le suivi de la comptabilité de l'entreprise : tenue à jour des écritures comptables, suivi de la trésorerie et des stocks, préparation des travaux d'inventaire, préparation de la TVA... Grâce à ses compétences en bureautique, l'assistant comptable assure également des tâches variées de secrétariat administratif : suivi du courrier, transmission des informations, communication interne et externe, selon la taille de la société.

CONTENU

La certification est acquise par la validation des 3 blocs de compétences et la réalisation d'une ou plusieurs périodes d'activités professionnelles (stages) attestant la mise en pratique des compétences.

BLOC 1 : Administration des ventes, des achats et des règlements de la PME

- Effectuer les opérations courantes dans le respect de l'organisation comptable de la PME afin de mettre à jour la comptabilité quotidienne
- Utiliser un logiciel de comptabilité (EBP)
- Gérer les anomalies des comptes de tiers
- Gérer la trésorerie
- Assurer les travaux relatifs à la TVA

BLOC 2 : Mise en œuvre des travaux préparatoires de fin d'exercice de la PME

- Chiffrer des états extra comptables préparatoires aux travaux de fin de période
- Déterminer la rentabilité d'un produit ou d'un service de la PME

BLOC 3 : Support à l'activité administrative et comptable de la PME

- Assurer la relation avec les clients et les fournisseurs
- Traiter les données comptables relatives à l'activité de la PME



ORGANISATION

En présentiel de septembre à juin, en formation initiale ou continue, avec des périodes de stage en entreprise, ou en apprentissage.

La formation ne figure pas sur Parcoursup, elle est ouverte aux bacheliers comme aux non bacheliers. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : M. CERCEAU Côme, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques au : **0626909763** ou par mail à : **ce.0280036m@ac-orleans-tours.fr**

PERSPECTIVES

- Le titre ASCA permet d'intégrer les métiers de la comptabilité et du secrétariat et d'occuper, dans ces secteurs, des postes intermédiaires. Il offre donc de nombreux débouchés professionnels parmi lesquels assistant comptable, agent administratif, opérateur de saisie ou encore secrétaire.
- Poursuivre sa formation en : - BTS Comptabilité Gestion (CG)
- BTS Gestion de la PME

A quelques clics du lycée Rémi Belleau !

Vivez une expérience à 360° et découvrez l'établissement en totale immersion grâce à notre visite virtuelle.
Entrez pas-à-pas au cœur de votre futur établissement scolaire.
Bonne exploration !

remibelleau.fr/360



remibelleau.fr



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux

Facebook, Twitter X, Instagram, LinkedIn, Threads et Bluesky



LYCÉE POLYVALENT RÉMI BELLEAU

Lycée des métiers du commerce et de la gestion des entreprises

33 rue Bretonnerie 28400 Nogent le Rotrou

Tél : 02.36.85.99.00 - ce.0280036m@ac-orleans-tours.fr